



Projet Éducatif

Le Collège Sainte-Marie est un Etablissement Catholique d'Enseignement qui scolarise des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, répartis sur plus de 30 classes.

Parents, enseignants, membres du personnel, et élèves sont rassemblés en **une communauté éducative** soucieuse de vivre dans un climat de confiance mutuelle, de liberté et de charité, de collaboration et de dialogue.

ACCUEIL de TOUS :

Arrivés au Collège enfants, les élèves le quitteront adolescents. Ce sont donc quatre années où nous allons accompagner les jeunes dans le développement de **leur personnalité**, dans leur ouverture aux autres et au monde et dans le cheminement de leur foi.

Ces objectifs donnent sens et raison d'être à notre Collège. Ils orientent l'éducation que nous essayons de promouvoir auprès des garçons et filles, aux possibilités scolaires différentes, **accueillis** sans distinction d'origine. Le Collège a ainsi le souci de lever les obstacles financiers et de s'ouvrir à tous. Que chacun se sente accueilli, aimé, respecté, et soit heureux d'y vivre. Cela requiert, de la part des éducateurs, patience et bienveillance. Le Collège Sainte-Marie aide les élèves à découvrir leurs propres capacités, à avoir **confiance** en eux, à se construire dans **l'effort**, et ainsi à s'assumer pleinement dans le respect d'une discipline imposée et consentie pour le bien de tous. Les exigences, perçues parfois comme contraignantes, doivent conduire à l'apprentissage d'une vraie responsabilité et d'une authentique liberté.

Nous tenons particulièrement à certaines valeurs et **qualités de cœur** : respect de soi et des autres, conscience dans le travail, honnêteté et loyauté, générosité, volonté, sens des autres, entraide.

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Eglise Catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'Ecole prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise Catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.

Date et Signature des deux Responsables Légaux :